

drapeau un sacrement, signe sensible institué par l'auteur des nationalités, pour le plus grand bien de chacune d'elles.

## CONSEQUENCES.

Le drapeau canadien-français tel que nous le proposons, à la suite de nombre d'amis, n'est pas une création ; il ne fait que réunir des éléments divers engendrés au cours de la vie nationale ; ce drapeau sort de l'histoire comme la fleur sort de sa tige.

Ce drapeau réunit donc la patrie d'origine et la patrie transitoire de régime ; il échappe à toute idée de parti, ne soulève aucune passion et fait abstraction de toute aspiration politique, locale ou étrangère.

Ce drapeau, donc, est, purement et simplement : une prise de possession de nous-mêmes, un signe de ralliement, une affirmation de vitalité, un symbole de fidélité traditionnelle ; c'est la bannière rêvée par Crémazie ; c'est la majesté sainte des temps passés ; c'est l'émotion renouvelée du vieux drapeau ; c'est l'enseignement de la couleur, des emblè-